

ration égyptienne, malheureusement de moins en moins francophone. Cette transmission peut aussi se faire en allant enseigner en Égypte. La France, et notamment le musée du Louvre, est par ailleurs à la pointe des techniques de conservation et de restauration. Puisque l'évolution de l'archéologie égyptienne nous renvoie vers nos collections, qu'elle nous pousse à valoriser en les replaçant mieux dans leur contexte, nous pourrions faire bénéficier nos amis égyptiens de l'expérience française en ce domaine. Nous pourrions aussi leur faire partager notre savoir-faire en matière de protection et de valorisation des monuments historiques. Dans cette optique, Christophe Thiers, le nouveau codirecteur français du Centre franco-égyptien d'étude

des temples de Karnak vient de signer avec son collègue Mansour Boraïk, codirecteur égyptien du même centre, un accord concernant la formation d'inspecteurs du Conseil suprême des antiquités d'Égypte et de jeunes universitaires égyptiens. Les thèmes abordés dans ce chantier-école dérivent de l'étude scientifique des temples de Karnak menée lors des fouilles et autres chantiers conduits par le centre franco-égyptien.

Pourvu qu'elle soit quelque peu rationalisée, la coopération archéologique franco-égyptienne est prometteuse. On observe déjà que les archéologues de l'Institut national d'archéologie préventive (INRAP) sont de plus en plus souvent sollicités par les Égyptiens. Rien d'étonnant à cela : leur savoir-faire dans l'enregistrement efficace et rapide de

données archéologiques est l'un des plus grands du monde. En France, les « inrapiens » ont su démontrer que le sauvetage financé par l'aménageur est loin d'être la huitième plaie... d'Égypte. Pourquoi ne pas imaginer des missions composées d'égyptologues égyptiens et français et d'archéologues de l'INRAP qui iraient par les basses et les hautes terres pharaoniques inoculer le virus vertueux de l'archéologie préventive ? Plutôt que de nouvelles momies, c'est avant tout de cela qu'a besoin l'archéologie égyptienne...

Guillemette Andreu-Lanoë dirige le Département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre.



Réagissez en direct à cet article sur www.pourlascience.fr

ÉCONOMIE

Le patron est-il dépassé ?

Le bilan d'une entreprise publique n'est pas uniquement financier, et l'intérêt général est mieux représenté par un mode de gestion collectif que par un chef ou un patron.

Ivar EKELAND

Chaque époque a ses mots-clés, la nôtre comme les autres, et le mot de « patron » est certainement l'un de ceux qui la caractérisent. Quand j'étais plus jeune, je ne le trouvais guère que dans les romans de Simenon, mais aujourd'hui je ne peux plus écouter la radio, regarder la télévision ou lire le journal sans qu'on m'explique que les universités, les hôpitaux et même l'État ont besoin d'un patron, tout comme les entreprises, et que s'ils n'en ont pas, il est urgent de les réformer pour qu'ils en aient un.

Il y a 60 ans, on aurait parlé de « chef », et ce mot marque l'entre-deux-guerres tout comme le mot de « patron » marque notre société. Le but recherché est le même, empêcher les gens de penser par eux-



mêmes et les inciter à s'en remettre à un homme providentiel, mais la couverture idéologique est différente : alors que la notion de « chef » s'appuie sur des pré-supposés politiques, celle de « patron » repose sur de fausses évidences économiques. Voyons cela.

L'image que véhicule le mot « patron » est celle d'un homme qui possède son entreprise et qui la gère lui-même. Les intérêts du gestionnaire sont alors parfaitement alignés avec ceux du propriétaire, puisqu'il s'agit d'une seule et même personne. En revanche, ils ne sont alignés ni avec ceux des salariés ni même avec ceux du public : le gestionnaire n'a pas de raison de prendre en compte l'impact, positif ou négatif, de son entreprise sur l'environnement.

Ainsi, même dans ce cas, le plus simple possible, le patron n'apporte pas nécessairement les bonnes réponses, et l'État peut être conduit à intervenir dans l'intérêt général. Si maintenant on passe au cas le plus répandu, celui où l'entreprise appartient à une société, la figure du « patron » apparaît encore plus problématique, car ses intérêts ne sont plus alignés sur ceux des propriétaires. On peut penser, au contraire, que des patrons incontestés, comme Messier ou Bouton, ont pris davantage de risques que les actionnaires n'auraient souhaité, notamment parce que le système de rémunération par stock-options les exposait aux gains et non aux pertes.

Les entreprises privées, de l'épicerie du coin à la *Société Générale*, ont un seul objectif : faire du profit, et le plus grand possible. C'est le fameux *bottom line* des Américains, la dernière ligne du bilan. Les entreprises publiques, en revanche, ont une multiplicité d'objectifs. Une université doit assurer la formation initiale, la formation

continue et la recherche. Par rapport à une entreprise privée, la difficulté est triple : ces objectifs sont incompatibles (comme on a des ressources humaines limitées, si on les affecte toutes à l'enseignement, il n'en restera pas pour la recherche), ils ne sont pas mesurables immédiatement (pour juger de la qualité d'une formation, il faut attendre quelques années, pour voir comment les diplômés se sont placés), et le bénéfice que la société en tire est systématiquement sous-évalué (comment chiffrer le fait que tous les citoyens sachent lire et écrire ?).

De même, un hôpital doit dispenser des soins, former des soignants, et faire de la recherche. Cette activité multiple ne peut pas, et même ne doit pas, se résumer à un bilan financier. Si le seul but est de faire des économies, il suffit de fermer les services de réanimation et de ne plus soigner les maladies chroniques. Du point de vue économique, le seul bilan qui vaille est le bilan social, c'est-à-dire la somme des utilités que les citoyens retirent de l'activité de l'hôpital, et qui doit

tenir compte tant de l'allongement de l'espérance de vie que de l'assurance contre le risque de succomber à une maladie grave.

Ce bilan social, tant pour les hôpitaux que pour les universités, est difficile, sinon impossible, à établir. Il n'en existe pas moins, et doit servir de cadre à toute réflexion sur les politiques publiques.

Quelle conclusion en tirer sur la gestion des entreprises publiques ? Si les anges existaient, omniscients et bienveillants, il suffirait de leur confier le pouvoir. Mais depuis 10 000 ans qu'on en cherche, on n'a trouvé que des diables, et il faut donc les mettre à se surveiller les uns les autres. Cela s'appelle l'équilibre des pouvoirs, c'est la grande découverte du XVIII^e siècle, et cela marche aussi bien pour les États que pour les universités et les hôpitaux, qui doivent donc être gouvernés par des conseils où sont représentées toutes les parties prenantes, et surtout pas par des patrons.

Ivar EKELAND est professeur d'économie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le prix de la biodiversité

Une analyse économique chiffre pour la première fois la valeur économique des « services rendus » par des écosystèmes en France.

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS

Le terme de biodiversité a été forgé en 1986 par le biologiste américain Edward Wilson pour exprimer d'un seul mot la multiplicité des formes de vie terrestre : diversité des espèces, des variétés, des gènes, des associations d'espèces, mais aussi interactions de toutes ces composantes. À l'époque, on prend conscience, grâce aux collectes réalisées dans les forêts tropicales et dans les océans, que 80 à 90 pour cent des espèces restent à découvrir, particulièrement parmi

les invertébrés et les micro-organismes. En même temps, cette biodiversité diminue du fait de l'expansion des activités humaines.

Certains font aujourd'hui remarquer qu'il est difficile de mesurer le rythme de l'érosion de la biodiversité, et que les extinctions d'espèces ont jalonné l'histoire de la Terre sans que la vie disparaisse. En réalité, il est possible de caractériser, en un lieu donné, l'état de la biodiversité et son évolution à partir d'indicateurs pertinents. De tels indicateurs ont été testés et validés par exemple

par le programme européen SEBI 2010 (*Streamlining European 2010 Biodiversity Indicators*). Il est aujourd'hui incontestable que l'érosion de la biodiversité se produit à un rythme très supérieur à celui des périodes passées, et que ce rythme s'est accéléré dans la seconde moitié du XX^e siècle.

On doit, en outre, considérer que cette érosion aura des conséquences négatives pour l'humanité. Une façon de le démontrer consiste à évaluer la valeur économique des services rendus par la biodiversité : néces-